



Bourse de Montréal - Communiqué de presse

LA BOURSE DE MONTRÉAL SERAIT EN MESURE DE MAINTENIR SES ACTIVITÉS EN CAS DE « SINISTRE »

Montréal (Québec), le 7 juin 2004 – La Bourse de Montréal a mis à l'épreuve – avec succès – son « plan de relève » visant le maintien de ses activités dans l'éventualité où, pour une raison ou une autre, la Bourse ne serait plus en mesure d'opérer son marché à partir de ses installations situées à la Tour de la Bourse (Place Victoria), à Montréal.

L'exercice a permis de démontrer que le personnel de la Bourse serait en mesure d'ouvrir et d'opérer normalement le marché de la Bourse de Montréal dans un délai inférieur à 24 heures suivant un « sinistre » qui la priverait d'un accès physique à ses installations.

Des standards élevés pour mieux servir les investisseurs

La Bourse de Montréal transige en moyenne, sur une base quotidienne, plus de 30 milliards \$ en valeur notionnelle et sa chambre de compensation gère sur une base continue plus de 300 milliards \$ liés aux positions détenues dans son marché par des investisseurs canadiens et étrangers.

Compte tenu de la portée de ses activités dans le marché financier canadien et des conséquences pour les investisseurs de tout arrêt prolongé des activités de négociation, la Bourse avait entrepris, peu après sa transformation en bourse électronique, de développer et de mettre en place une infrastructure qui lui permettrait d'opérer son marché à distance. Avec la mise en place aujourd'hui d'un plan de relève fonctionnel, la Bourse établit de nouveaux standards de fonctionnement des marchés et ajoute une plus-value aux services offerts par la Bourse de Montréal à ses participants.

Quelques faits relatifs à l'exercice de simulation :

Au cours de l'exercice de relève, le personnel de la Bourse a procédé à la validation des éléments suivants :

- les processus relatifs au déclenchement du plan et à la re-localisation des activités au « centre de relève » situé hors des bureaux de la Bourse de Montréal ;
- la chaîne de communication auprès du personnel de la Bourse, des clients et du public ;
- le recouvrement de l'ensemble de l'infrastructure informatique et de télécommunications de la Bourse, des données et des applications nécessaires à la réouverture du marché ;
- le fonctionnement à distance des applications de négociation, de surveillance du marché, de diffusion des données de marché et d'interface avec la compensation des transactions ;
- le bon déroulement d'une séance de négociation avec des participants.



À propos de la Bourse de Montréal

Première bourse à voir le jour au Canada et seule bourse canadienne de produits dérivés financiers, la Bourse de Montréal exerce son leadership dans le segment de marché à plus forte croissance du domaine boursier – les produits dérivés. Elle offre aux investisseurs individuels et institutionnels, au Canada comme à l'étranger, une vaste gamme de produits de gestion de risque destinés à protéger leurs investissements et en assurer la croissance. Ses services incluent la négociation, la compensation, la formation, l'information et la réglementation de marché. La Bourse est le principal actionnaire de la Boston Options Exchange (BOX), une bourse américaine d'options sur actions dont elle assure les opérations et les développements techniques. Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter son site web à www.m-x.ca.

C.P. 17-2004